



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 24 octobre 2023

(60)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 heures, dans la pièce C128 de l'édifice du Sénat du Canada sous la présidence de l'honorable Brian Francis (président).

*Membres du comité présents* : Les honorables sénateurs Arnot, Audette, Boniface, Coyle, Francis, Hartling, Martin, Patterson (*Nunavut*), Sorensen et Tannas (10).

*Participent à la réunion* : Sara Fryer et Allison Lowenger, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 mai 2023, le comité poursuit son examen du projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Le comité discute d'observations.

À 9 h 2, la séance est suspendue.

À 9 h 8, conformément l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos afin de discuter d'un projet de rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

Il est convenu que le comité permette la transcription de la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos, qu'une copie soit conservée par la greffière pour consultation par les membres du comité ou le personnel; qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu d'annexer des observations au rapport du comité.

Il est convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à donner son approbation à la version définitive des observations, selon les changements discutés en comité, et à y apporter tout changement jugé nécessaire sur le plan de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

Il est convenu que le président fasse rapport au Sénat du projet de loi C-29, avec amendements et avec observations.

À 9 h 49, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Andrea Mugny